

## Statuts juridiques pour une création d'entreprise

Par alexandra mir, le 11/03/2011 à 22:01

Bonjour,

Avec un membre de ma famille nous avons pour projet de nous associer pour créer un institut de beauté et souhaiterions avoir plus d'informations au sujet des statuts:

- Serait-il plus avantageux pour nous de créer une SARL sachant que la personne avec qui je veux m'associer est déja sous le régime de l'autoentreprise?
- 2 autoentrepreneurs peuvent-il s'associer?

Par avance merci

Par edith1034, le 12/03/2011 à 09:10

bonjour,

deux autoentrepreneur peuvent s'associer dans le cadre d'une SEP

pour tout savoir sur la SEP

http://www.fbls.net/SEP.htm

Pour un fonds de commerce, une SARL est plus simple

pour tout savoir sur la SARL

http://www.fbls.net/SARLINFO.htm

Ou une SAS plus souple de gestion

pour tout savoir sur la SAS

http://www.fbls.net/sasinfo.htm